

DÉLIBÉRATIONS



PROCES VERBAL

Le conseil municipal d'Orléat s'est réuni le onze décembre deux mille vingt-trois à dix-huit heures trente en séance ordinaire sous la Présidence de Madame Elisabeth BRUSSAT, Maire d'Orléat, dûment convoqué le 5 décembre 2023.

Membres en exercice	Membres présents	Membres absents	Membres ayant donné procuration
BRUSSAT ELISABETH	X		
DOLCEMASCOLO LAURENT	X		
LACHAMP Patricia	X		
ROUDIVANT Jean-Louis	X		
DESSIMOND Céline	X		
ROBIN Christian	X		
MAURIN Daniel	X		
MARECHAL Sylvette		X	
MARQUES Nicole		X	E.BRUSSAT
PONCEPT Richard		X	
COINTE Grégory	X		
CARRE Sophie		X	L.DOLCEMASCOLO
CHABANAT Rémi	X		
DAUDUIT Cédric	X		
BOURBONNAUX Anthony		X	C.DAUDUIT
MONTAGNIER Patricia	X		
YVERNAULT Stéphanie		X	C.DESSIMOND
FOUR Cindy	X		
FERRIER Héloïse	X		

A été nommé secrétaire de séance : Patricia MONTAGNIER

Ont donné procuration :

Mme Nicole MARQUES à Elisabeth BRUSSAT
Mme Sophie CARRE à Laurent DOLCEMASCOLO
M ; Anthony BOURBONNAUX à Cédric DAUDUIT
Mme Stéphanie YVERNAULT à Céline DESSIMOND

Absents :

Sylvette MARECHAL, Richard PONCEPT

Ordre du jour	Délibérations n°	Unanimité	Contre	Pour	Abstention
Prise en charge des frais pour le personnel en déplacement	2023/12/79	X			
Décisions modificatives Budget Commune et Gestion Immobilière	2023/12/80	X			
FIC 2024 Rénovation du groupe scolaire	2023/12/81	X			
FIC 2024 : Travaux en traverse RD85	2023/12/82	X			
Conseil régional : Subvention	2023/12/83	X			
Adhésion à l'ADIT	2023/12/84	X			
Ville de Clermont : Prestations de capture transport d'animaux et gestion de fourrière animale Convention constitutive de groupement de commandes	2023/12/85	X			
Contrat de maintenance informatique	2023/12/86	x			

Prise en charge des frais de personnel en déplacement :

Dans le cadre de leur mission, les agents sont susceptibles d'engager des frais de déplacement. Il y aurait lieu de prendre en charge les frais au tarif en vigueur. Vote à l'unanimité.

Décisions modificatives : Budget Commune et Gestion Immobilière

Afin d'ajuster les prévisions budgétaires suite aux divers travaux, et dépenses de fonctionnement il y aurait lieu d'effectuer des virements de crédits. Vote à l'unanimité.

FIC 2024 : Rénovation du groupe scolaire

Afin de réaliser des économies de dépenses énergétiques, il y aurait lieu de rénover la partie maternelle du groupe scolaire. Madame le Maire donne lecture du projet de rénovation, et au plan de financement et informe le conseil municipal qu'il y aurait lieu de déposer un dossier de subvention auprès des services du Département dans le cadre du FIC. Vote à l'unanimité.

FIC 2024 : Travaux en traverse

Pour faire suite aux travaux de mise en séparatif, il y aurait lieu d'effectuer des travaux en traverse du bourg. Madame le Maire donne lecture du projet et plan de financement et informe qu'il y aurait lieu de déposer un dossier de subvention auprès des services du Département dans le cadre du FIC. Vote à l'unanimité.

Conseil Régional Auvergne Rhône Alpes : Subvention

Dans la poursuite de l'aménagement du bourg, il y aurait lieu de solliciter la Région Auvergne Rhône Alpes pour la subvention de 2 kiosques. Madame le Maire donne lecture du projet. Vote à l'unanimité.

ADIT : Adhésion à l'Agence Départementale de l'ingénierie Territoriale

Il y aurait lieu de compléter notre adhésion à ADIT sur l'ensemble des missions qu'elle peut mettre à disposition de la commune pour un montant de 5€/habitants. Vote à l'unanimité.

Ville de Clermont-Ferrand : Prestations de capture transport d'animaux et gestion de fourrière animale : Convention constitutive de groupement de commandes

La Commune est adhérente au groupement de commandes pour la prestation de capture transport d'animaux et gestion de fourrière animale avec la ville de Clermont Ferrand qui arrive à échéance au 31/12/2024. Il y aurait lieu de renouveler notre adhésion à la convention constitutive de groupement de commande à compter du 1^{er} janvier 2025. Vote à l'unanimité.

Contrat de maintenance informatique

Afin d'assurer la maintenance du parc informatique de la commune, il y aurait lieu de renouveler ledit contrat. Vote à l'unanimité.

Le Maire



Elisabeth BRUSSAT

La Secrétaire

Patricia MONTAGNIER

